

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- |                                    |                       |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation                      | : contact@mupras.com  |
| 0 Prise en charge                  | : pec@mupras.com      |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Matricule : 4975 Société : Royal Air Maroc

Actif  Pensionné(e)  Autre :

Nom & Prénom : HACHIMI ABDALLAH

Date de naissance : 08 - 03 - 1961

Adresse : J. ADDIN OUM RABII CR 10 FL N° 101 EL OUEID

Tél. : 06 61 11 44 32 Total des frais engagés 4.107,00 Dhs

Cachet du médecin :



Date de consultation : 21/10/2023

Nom et prénom du malade : HACHIMI ABDALLAH Age : 58

Lien de parenté :  Lui-même  Conjoint  Enfant

Nature de la maladie : Concussion

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASABLANCA Le : 20.11.2023

Signature de l'adhérent(e) :

#### **RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES**

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
25/10/2013	2		20000	
26/10/2013	2			
27/10/2013	2			

## **EXECUTION DES ORDONNANCES**

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
HARMONIE NASRI Dr. Rachid NASRI 15bis, B10c2 Cite Coop Hay Hassar 022 461 661	21/10/23	157.00

#### **ANALYSES - RADIOGRAPHIES**

#### AUXILIAIRES MEDICAUX

#### **RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES**

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### **Important :**

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION

O.D.F  
PROTHESES DENTAIRES

## **DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE**

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
D	G
00000000	00000000
35533411	11433553

VISA ET SACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISÉ ET SACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXÉCUTION

**Dr. Malika BOUKSIM**

**OPHTALMOLOGISTE**

Spécialiste des Maladies et Chirurgie des Yeux  
Laser - Angiographie  
Contactologie  
Strabologie

الدكتورة بوعسيم مليكة

طب العيون

دبلوم التشخيص بالأمواج ما فوق الصوتية  
اختصاصية في أمراض و جراحة العيون  
الليزر....

Casa le : **21 Octobre 2023**

**Mme HACHIMY Yamna**

157,-

THEALOSE COLLYRE

157,-

1 GTT 4 FOIS /JOUR, les deux yeux, 1 Mois



Dr. Malika BOUKSIM  
Ophtalmologiste  
8a Oum Rabii Rés. Al Firdaus  
Imm L3 Etage 1 Oulfa Casablanca  
Tel: 05 22 91 41 11  
Agro Bouskoura Le Permis

PHARMACIE NASRI  
Dr. Rachid NASRI  
Dr. Bloc 2 Cite Communal  
15bis Hay Hassani-Casa  
022 93 28 71

## LUNETTES EL HANAA

## نظارات الهناء

Souk Ennajd Derb Ghallef  
N° 509  
Patente : 34717241

سوق النجد درب غلف  
الرقم 509  
الباتنت - 34717241

DATE : 21.10.2023

N° 015811

NOM : HACHIMI

PRENOM : YAHNA

- DOCTEUR : MALKA Bouksim

PRIX

- NOMENCLATURE : N°

OD : AXE F6 CYL -2,25 SPH +1,00 VL

1300

OG : AXE CYL SPH +1,00

1200

ADD : +2,25

OD : AXE CYL SPH N°509  
VP Souk Ennajd Derb SPH  
OG : AXE CYL SPH CASABLANCA

LUNETTES El Hanaa  
Tél : 05 22 99 22 22

Verres organique Progressif

Monture optique

Facture Arrêtée à la somme de : 705700

Sous cert 94

1200

3000

**Dr. Malika BOUKSIM**

**OPHTHALMOLOGISTE**

Spécialiste des Maladies et Chirurgie des Yeux  
Laser - Angiographie  
Contactologie  
Strabologie

**الدكتورة بوعسيم مليكة**

**طب العيون**

دبلوم التشخيص بالأمواج ما فوق الصوتية  
اختصاصية في أمراض و جراحة العيون  
الليزر....

Casa le : **21 Octobre 2023**

**Mme HACHIMY Yamna**

**1/ Monture pour vision de loin + verres correcteurs  
Organiques Antireflets**

**VL :**

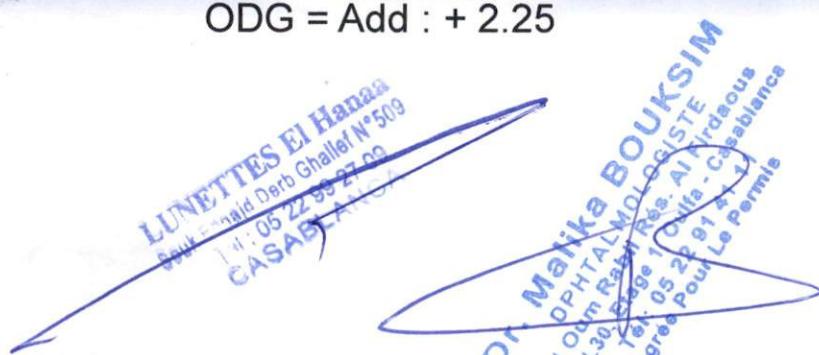
$OD = + 1.00 (- 0.25 \text{ à } 76^\circ)$

$OG = + 1.00$

**2/ Monture pour vision de près + verres correcteurs**

**VP :**

$ODG = Add : + 2.25$



Bd. Oum Rabii Gpe Résidence Al Firdaus Imm. L 30 1er étage N° 5 Oulfa - Casablanca  
Tél. : 05 22 91 41 11